

Informations communales

26 Août 2021



Grand Prix de la Somme

Le parcours du 34^{ème} Grand Prix de la Somme – Conseil Départemental de la Somme 80, épreuve U.C.I. de classe 2.1 Open.



Les cyclistes traverseront notre commune d'Ailly sur Noye vers Saint-Saulieu

le Dimanche 29 Août 2021

Le passage des caravanes est prévu vers 13h15
et des premiers coureurs vers 14h15.

Pour des raisons de sécurité, le stationnement est interdit dans les rues
d'Ailly, des Coulottes, de l'Eglise et du Grand Hignu.
de 12h à 16h. (arrêté municipal 12/2021 du 9 juillet 2021).

Balayage des caniveaux



L'entreprise SUEZ ENVIRONNEMENT procédera au balayage des caniveaux
le VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021.

Nous invitons chaque habitant à libérer les trottoirs le jour du passage afin d'optimiser l'entretien de notre village. Grâce à la participation de chacun, ce service contribue à améliorer votre cadre de vie.

Ensemble, rendons notre village propre et agréable en évitant de déposer des encombrants ou des poubelles en dehors des lieux prévus à cet usage.

Merci pour vos actes citoyens !

Fête locale



Aux vues des circonstances sanitaires actuelles,
et des contraintes d'organisation imposées
le repas de la fête locale, initialement
prévu le Samedi 4 Septembre, **est annulé.**

**Cependant, comme chaque année,
la commune a tenu à faire plaisir aux
enfants.**

Dimanche 5 Septembre à partir de 16h00

Les petits pourront venir profiter des manèges, pêche aux canards,
tir à la carabine installés sur le parking de la salle polyvalente.

**Le conseil municipal sera sur place pour assurer la vente
de boissons et de tartes de 16h à 19h.**

La commune procédera à la distribution des tickets de manège aux enfants de l'école.
Ces derniers pourront être utilisés le **lundi 6 Septembre, à partir de 16h30.**



Festivités du 14 juillet : Qu'il est bon de se retrouver !

Nous tenions à vous remercier pour votre participation à cette journée agréable et chaleureuse organisée pour le plus grand plaisir de tous :

- La commémoration au monument aux morts. Hommage accompagné d'une sonnerie aux morts, joué à la trompette par une nouvelle habitante d'Oresmaux
- Les enfants ayant participé aux vélos fleuris se sont vu remettre leur récompense
- L'apéritif et le repas républicain offerts par la commune aux Oresmoises & Oresmois. Avec l'aide de Raphaël PETITPRETZ, nous avons pu distribuer 230 repas.
- L'après-midi jeux pour les petits et les grands (tir à la corde, échasses, pêche aux cadeaux...) avec la venue surprise du cheval Qurfist Des As
- Le défilé du char dans les rues du village, décoré grâce aux dessins réalisés par les enfants de l'école à l'occasion des 400 ans de la naissance de Jean de la Fontaine
- Le feu d'artifices sur le terrain de foot



UN GRAND MERCI !
GRÂCE À VOUS, CETTE JOURNÉE FUT UNE RÉUSSITE !

POSE DES RADARS : Informer sans sanctionner



Vous avez pu constater l'installation des radars aux cinq entrées du village.

Purement informatives, les informations de ces radars ont pour but de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse réelle. L'objectif est de faire prendre conscience aux conducteurs que la traversée du village doit se faire à vitesse réduite (50 km/h).

RESTEZ CONNECTER À VOTRE COMMUNE

Désormais, vous pouvez vous abonner à notre site internet et recevoir des notifications dès qu'un nouvel article est publié. Pour cela, c'est très simple, rendez-vous sur www.oresmaux.fr, entrez votre adresse mail [ICI](#), (en dessous des coordonnées de la mairie) et cliquez sur « Abonnez-vous ».

Accueil téléphonique:
Lun. 9h-12h et 13h30-17h00
Mar. 9h-12h et 13h30-17h00
Mer. 14h - 17h00
Jeu. 9h-12h et 13h30-17h00
Ven. 9h-12h et 13h30-17h00

aux morts.
commune,
pette.

Rejoignez les 7 autres abonnés

adresse e-mail

Abonnez-vous

